

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Date d'édition : le 23 mars 2017

Date de révision : le 23 mars 2017

Version : 2017

1. PRODUIT ET IDENTIFICATION DE COMPAGNIE

Nom du produit : Traz 25-A

D'autres moyens d'identification

SDS # : F1420

Utilisation recommandée : chasseur de phoques concret

Restrictions de l'utilisation : aucune donnée

Fournisseur de la Fiche de données de Sécurité en incluant l'Adresse :

ChemMasters Inc.

300 Edwards Street

Madison, Ohio 44057

Numéros de téléphone

Numéro de téléphone de compagnie: Téléphone : 800-486-7866, 440-428-2105; Fax : 440-428-7091

Téléphone d'urgence: ChemTrec 800-424-9300 (les États-Unis & le Canada), Appel international : 1-703-527-3887

2. IDENTIFICATION DE HASARDS

Aperçu d'urgence

Hasards d'OSHA

Le Liquide extrêmement Inflammable, soupçonné de provoquer le cancer, la toxine à la vie aquatique avec les effets durables, provoque l'irritation d'oeil sérieuse, peut provoquer l'irritation respiratoire, peut provoquer la somnolence ou le vertige, peut être malfaisant si avalé, peut être malfaisant si avalé et entre dans les compagnies aériennes, l'irritation de peau de causes.

Organes prévus : yeux, peau, système respiratoire, système nerveux central

Classification de GHS

Catégorie de Liquides inflammable 2

Catégorie de Carcinogenicity 2

Dangereux pour l'Environnement Aquatique – Catégorie de Hasard (Chronique) À long terme 2

Catégorie de Dommage/Irritation d'oeil 2A

Catégorie de Corrosion/Irritation de peau 2

Toxicité d'organe prévue spécifique – Catégorie d'exposition simple 3

Catégorie de Hasard d'aspiration 2

Toxicité aiguë, Catégorie d'Inhalation 4

Toxicité aiguë, Catégorie Orale 5

Éléments d'étiquette, en incluant des déclarations préventives

Pictogrammes :

Mot de signal : danger

Déclarations de hazard :

H225 Liquide extrêmement Inflammable et vapeur

H351 Soupçonné de la provocation du cancer

H411 Toxine à la vie aquatique avec les effets durables

H303	Peut être malfaisant si avalé
H305	Peut être malfaisant si avalé et entre dans les compagnies aériennes
H315	Irritation de peau de causes
H319	Provoque l'irritation d'oeil sérieuse
H333	Peut être malfaisant si inhalé
H335	Peut provoquer l'irritation respiratoire
H336	Peut provoquer la somnolence ou le vertige

Déclaration (s) préventive

Prévention :

P201	Obtenez des instructions spéciales avant l'utilisation.
P202	Ne manipulez pas jusqu'à ce que toutes les précautions de sécurité n'aient été lues et comprises.
P210	Tenez éloignés de la chaleur, les surfaces chaudes, les étincelles, les flammes ouvertes et d'autres sources d'ignition. Aucun tabagisme
P233	Gardez le récipient fermement fermé.
P240	Fondez et faites adhérer avec le récipient et l'équipement de réception.
P241	Utilisez la preuve de l'explosion l'équipement électrique/aérer/allumer.
P242	Utilisez des outils non-jetants des étincelles.
P243	Prenez des mesures pour prévenir des renvois statiques.
P261	Évitez de respirer la poussière/fumée/gaz/brouillard/vapeurs/spray.
P264	Lavez des mains et une peau tout à fait après la manipulation.
P271	Utilisez seulement dehors ou dans une région bien aérée.
P273	Évitez la libération à l'environnement.
P280	Portez des gants protecteurs / une protection de protection/visage de vêtements/oeil protectrice.

Réponse :

P308+P313	Si exposé ou inquiété : Recevez le conseil/attention médical
P303+P361+P353	SI SUR LA PEAU (ou cheveux) : Enlevez immédiatement tous les vêtements contaminés. Peau de rinçage avec l'eau ou la douche.
P332+P313	Si l'irritation de peau se produit : Recevez le conseil médical ou l'attention.
P305+P351+P338	SI DANS LES YEUX : Rincez prudemment avec l'eau depuis plusieurs minutes. Supprimez des verres de contact, si présent et facile à faire. Continuez à rincer.
P337+P313	Si l'irritation d'oeil se conserve : Recevez le conseil médical ou l'attention.
P304+P340+P312	SI INHALÉ : Supprimez la personne à l'air frais et gardez confortables pour la respiration. Appelez un CENTRE/DOCTEUR DE POISON si vous vous sentez indisposés.
P301+P310	SI AVALÉ : Appelez immédiatement un CENTRE/DOCTEUR DE POISON.
P331	N'incitez pas le vomissement.
P362+P364	Enlevez des vêtements contaminés et lavez-les avant la réutilisation.
P370+P378	En cas de l'utilisation de feu, " l'alcool la " mousse résistante, le produit chimique sec, halon ou le dioxyde de carbone pour éteindre.
P391	Recueillez le renversement

Stockage : P403+P235+P233 Magasin dans un endroit bien aéré. Gardez calmes. Gardez le récipient fermement fermé.

P405 Magasin mis sous clé

Disposition : P501 Débarrassez-vous des contenus/récipient conformément aux locales/régionales/réglementations nationales.

Hasards pas autrement classifiés : l'exposition répétée peut provoquer la sécheresse de peau et se le fait de fendre.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Composant

Acétone	CAS# 67-64-1	44-46 %
Polymère acrylique	Non-dangereux	25 %
Parachlorobenzotrifluorure	CAS# 98-56-6	14-16 %
Hydrocarbure pétrolier	CAS# 64742-95-6	13 %
Acétate de butyle de Tert	CAS# 540-88-5	≤2.0 %
Carbonate de Dimethyl	CAS# 616-38-6	≤2.0 %
Toluène	108-88-3	<0.2 %

Les ingrédients non énumérés sur cette fiche de données de sécurité sont considérés être non-dangereux selon OSHA 1910.1200 ou ne sont pas présents au-dessus de leurs niveaux de raccourci. Où une gamme est affichée, le pourcentage exact de composition a été refusé comme un secret commercial.

4. MESURES DE PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Conseil général : Consultez un médecin. Montrez cette fiche de données de sécurité au docteur dans l'assistance. Bougez de la région dangereuse.

Inhalation : SI INHALÉ : Supprimez la personne à l'air frais et gardez confortables pour la respiration. Appelez un CENTRE/DOCTEUR DE POISON si vous vous sentez indisposés.

Contact d'oeil : SI DANS LES YEUX : Rincez prudemment avec l'eau depuis plusieurs minutes. Supprimez des verres de contact, si présent et facile à faire. Continuez à rincer. Si l'irritation d'oeil se conserve : Recevez le conseil médical ou l'attention.

Ingestion : SI AVALÉ : Appelez immédiatement un CENTRE/DOCTEUR DE POISON. N'incitez pas le vomissement. Ne donnez jamais rien par la bouche à une personne évanouie.

Contact de peau : SI SUR LA PEAU (ou cheveux) : Enlevez immédiatement tous les vêtements contaminés. Peau de rinçage avec l'eau ou douche. Lavez-vous d'avec le savon et l'abondance d'eau. Si l'irritation de peau se produit : Recevez le conseil médical ou l'attention.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE LE FEU

Média éteignants convenables

Mousse résistante de l'alcool, produit chimique sec, halon ou dioxyde de carbone

Hasards spécifiques émanant du produit chimique

Dans un feu ou si chauffé une augmentation de pression se produira et le récipient peut éclater.

Produits de combustion dangereux

Dioxydes de carbone & Oxyde de carbone

Équipement protecteur et précautions pour les pompiers

Portez l'appareil respiratoire indépendant et le plein équipement protecteur pour la lutte contre le feu.

Informations complémentaires

Utilisez le spray d'eau pour refroidir des récipients non entamés. Voir Section 7 pour la manipulation sûre et le stockage

6. MESURES DE LIBÉRATION ACCIDENTELLES

Précautions personnelles, équipement protecteur et procédures d'urgence

Utilisez l'équipement protecteur personnel. Évitez de respirer la poussière/fumée/gaz/brouillard/vapeurs/spray. Garantissez la ventilation adéquate. Supprimez toutes les sources d'ignition. Évacuez le personnel aux régions sûres. Prenez garde des vapeurs accumulantes pour former des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent accumuler dans les régions basses.

Précautions de l'environnement

Prévenez la fuite de plus ou le renversement si sûr pour faire ainsi. Ne permettez pas au produit d'entrer dans les canalisations ou les voies navigables.

Méthodes et matière pour l'endiguement et le nettoyage

Contenez le renversement et accumulez-vous ensuite avec un aspirateur électriquement protégé ou par le se brossant mouillément et placez dans le récipient pour la disposition selon les règlements locaux.

7. LA MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions pour la manipulation sûre

Ne manipulez pas jusqu'à ce que toutes les précautions de sécurité n'aient été lues et comprises. Évitez le contact avec la peau et les yeux. Évitez de respirer la poussière/fumée/gaz/brouillard/vapeurs/spray. Tenez éloignés de la chaleur, les surfaces chaudes, les étincelles, les flammes ouvertes et d'autres sources d'ignition. Aucun tabagisme. Fondez et faites adhérer avec le récipient et l'équipement de réception. Prenez des mesures pour prévenir l'accumulation de charge électrostatique. Utilisez des outils non-jetants des étincelles. Lavez des mains et une peau tout à fait après la manipulation. Utilisez seulement dehors ou dans une région bien aérée. Portez des gants protecteurs / une protection de protection/visage de vêtements/oeil protectrice.

Conditions pour le Stockage Sûr, en Incluant toutes Incompatibilités

Gardez le récipient fermement fermé dans un endroit sec, frais et bien aéré.

Les récipients qui sont ouverts doivent être soigneusement recachetés et gardés droits pour prévenir la fuite.

8. PROTECTION DE COMMANDES/PETITES ANNONCE PERSONNELLE D'EXPOSITION

Directives d'exposition

Limites d'exposition constituantes

Acétone, CAS# 67-64-1 : le Royaume-Uni. EH40 WEL TWA 500 ppm 8 heures, STEL 1500 ppm 15 minutes.

Hydrocarbure pétrolier, CAS# 64742-95-6 : OSHA 400 ppm 8 hr. TWA

Toluène, CAS# 108-88-3 : OSHA TWA 200 ppm, Plafond 300 ppm, Max conc. 500 ppm

Appropriiez-vous des commandes de construction mécanique

Ventilation locale : recommandé

Ventilation générale : recommandé

Mesures de Protection individuelles, telles que l'Équipement Protecteur Personnel

Protection d'oeil/Visage : Utilisez la protection convenable – les Verres de sécurité comme un minimum

Peau et Protection de Corps : Lavez-vous à l'heure de repas et la fin de changement. On doit éviter le contact de peau en utilisant des vêtements protecteurs imperméables (les gants, les tabliers, les bottes, etc.). Utilisez des gants protecteurs chimiques comme un minimum et lavez la peau rapidement sur tout contact de peau.

Protection respiratoire : Utilisez la protection respiratoire à moins que la ventilation épuisée locale adéquate ne soit fournie ou l'évaluation d'exposition démontre que les expositions sont dans les directives d'exposition recommandées. Où les concentrations sont au-dessus des limites recommandées ou sont inconnues, s'approprient la protection respiratoire devrait être porté. Suivez des règlements de respirateur OSHA (29 CFR 1910.134) et utilisez des respirateurs approuvés de NIOSH/MSHA.

Considérations d'Hygiène générales : Poignée conformément à la bonne hygiène industrielle et à la pratique de sécurité. Lavez des mains auparavant & après les fractures et le jour ouvrable.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Information sur les propriétés physiques et chimiques fondamentales

État physique : liquide

Apparence : clair

Couleur : incolore

Odeur : odeur solvable

Seuil d'odeur : Aucune Donnée

Propriété

Pression de vapeur

Densité de vapeur

Densité relative

pH :

Valeur

Non disponible

Non disponible

Non disponible

Non pertinent

Remarques – méthode

Le fait de Fondre/Point de congélation	Non pertinent	
Solubilité	Non disponible	
Taux d'évaporation	Non disponible	
Point d'inflammation	- 17 degrés C (1 degré F)	Étiquetez la tasse fermée
Limites d'inflammabilité	Limite inférieure : Limite Supérieure de 2.0 % : 13.0 %	
Inflammabilité (Ferme, du gaz)	Non pertinent	
Température d'ignition d'auto	Non disponible	
Point d'ébullition initial / Faisant bouillir la	Gamme 56 Degrés C	
Température de décomposition	Non disponible	
Viscosité	Non disponible	
Densité	0.93 à 25 Degrés C	7.74 Lbs./gal.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique : ferme

Possibilité de Réactions Dangereuses : polymerization dangereux ne se produira pas.

Les conditions éviter : chaleur, flammes et étincelles

Matériel incompatible : Tenez éloignés de forts agents s'oxydant, de forts alcalis et de forts acides.

Produits de Décomposition dangereux : les produits de décomposition dangereux se sont formés selon les conditions de feu, les oxydes de Carbone.

11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Trajets probables d'exposition : inhalation, contact de peau, contact d'oeil, ingestion

Symptômes d'exposition :

Le produit peut provoquer la somnolence ou le vertige si inhalé. Le produit peut provoquer l'irritation respiratoire. Le produit provoque l'irritation d'oeil sérieuse. Irritation de peau de causes.

Effets retardés et Immédiats aussi bien qu'Effets Chroniques de l'Exposition Courte et À long terme
Oeil, Peau & dépression de Système nerveux central et d'Irritation de Système Respiratoire.
L'Exposition répétée peut provoquer la sécheresse de peau et se le fait de fendre.

Hasard d'aspiration : la cause de mai pneumonitis chimique (l'aspiration de liquide) si avalé et entre dans les compagnies aériennes.

Carcinogenicity :

L'Hydrocarbure pétrolier (CAS#64742-95-6), contient un ingrédient, **un Naphtalène**, qui est classifié par IARC comme " peut-être cancérigène aux humains " (le Groupe 2B) et par NTP comme un SUS, " A prévu raisonnablement pour être un cancérigène humain ".

L'Hydrocarbure pétrolier (CAS#64742-95-6), contient un ingrédient, **Cumene** qui est classifié par IARC comme " peut-être cancérigène aux humains " (le Groupe 2B).

Toxicité reproductrice : Dans les études de laboratoire, les anomalies congénitales, a augmenté le caractère mortel foetal et s'est attardé le développement foetal ont été observés dans la progéniture d'animaux femelles pendant la grossesse exposée au Toluène.

Teratogenicity : le Toluène a été démontré pour être embryofetotoxic et teratogenic dans les animaux de laboratoire.

Mesures numériques de toxicité

Acétone : LD50 Rat Oral : 5,800 mgs/kg ; Rat d'Inhalation de LC50 : 50,100 mg/m3 - 8 hs.; LD50 Cobaye Cutané : 7,426 mgs/kg

PCBTF : LD50 Rat Oral : 13,000 mgs/kg ; LD50 Lapin Cutané :> 2.7 g/kg ; Rat d'Inhalation de LC50 : 4479 ppm.

Hydrocarbure pétrolier CAS#64742-95-6 : LD50 Rat Oral :> 5,000 mgs/kg ; Rat d'Inhalation de LC50 :> 5.2 4 hs mg/l.;

LD50 Lapin Cutané :> 2,000 mgs/kg.

Acétate de Butyle de Tert : LD50 Rat Oral : 4,100 mgs/kg ; Rat d'Inhalation de LC50 :> 2,230 4 hs mg/m3.; LD50 Lapin Cutané> 2 g/kg.

Carbonate de Diméthyl : LD50 Rat Oral : 13,000 mgs/kg ; LD50 Lapin Cutané> 5,000 mgs/kg.

Toluène : Rat d'Inhalation de LC50 :> 15.07 4 hs mg/l.

12. INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Ecotoxicity : On s'attend à ce que la matière soit malfaisante pour les organismes aquatiques. La matière peut provoquer des effets néfastes à long terme dans l'environnement aquatique.

La toxicité pour Pêcher, l'Hydrocarbure Pétrolier Constituant CAS#64742-95-6 : 2-5 Fois d'Exposition mg/l 96 hs.
Espèces : Oncorhynchus mykiss (truite d'arc-en-ciel).

Toxicité à daphnia et à d'autres invertébrés aquatiques, Hydrocarbure Pétrolier Constituant CAS#64742-95-6 : 0.95 Fois d'Exposition mg/l 48 hs. Espèces : daphnia magna (Puce d'eau).

Toxicité aux algues, Hydrocarbure Pétrolier Constituant CAS#64742-95-6 : EL50 : 1-3 Fois d'Exposition mg/l
Espèces de 1 jour : Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes).

Persistance et Degradability : aucune donnée disponible

Bioaccumulation : aucune donnée disponible

Mobilité : Cette matière a une solubilité basse dans l'eau. La portion solvable a la haute volatilité (la tendance de bouger de l'eau à l'air) et partagera rapidement à l'air. Donc la toxicité aquatique chronique n'est pas attendue, cependant un déversement accidentel significatif peut provoquer des effets néfastes à long terme dans l'environnement aquatique.

D'autres effets néfastes : aucune donnée disponible

13. CONSIDÉRATIONS DE DISPOSITION

Méthodes de traitement des déchets

Disposition d'Ordures : Sous RCRA 40 CFR 261 cette matière est des déchets dangereux. Débarrassez-vous conformément à tous fédéraux, l'état et les règlements locaux. Si incertain des exigences locales, contactez les autorités de l'environnement convenables pour l'information sur l'évacuation des déchets dans votre région. Contactez un service d'évacuation des déchets professionnel agréé pour vous débarrasser de cette matière.

Emballage contaminé : Débarrassez-vous comme le produit neuf.

14. INFORMATION DE TRANSPORT

D.O.T. (Terre)

UN1263, PEINTURE, 3, II

Exception d'Emballage de Quantité limitée pour le 1 gallon ou plus petits récipients pour les Chargements de Terre Seulement.

49 CFR 173.150 (b) Quantités Limitées

Les Quantités limitées de liquides inflammables (la Classe 3) sont exceptées d'étiqueter des exigences ..., la spécification emballant ... et expédiant de papiers ...

Cette exception ne s'applique pas à l'air et au chargement de vaisseau.

49 CFR 173.150 (b) (2) les Quantités Limitées pour les liquides inflammables à Packing Group II, packagings intérieur pas la capacité nette (de 0.3 gallons) de plus de 1.0 litres chacun, ont placé dans un fort emballage extérieur.

49 CFR 172.102 Réserves spéciales 149 Quand transporté comme une quantité limitée, la capacité nette maximum spécifiée dans 49 CFR 173.150 (b) (de 2) de ce sous-chapitre pour packagings intérieur peuvent être augmentés à 5 litres (1.3 gallons).

I.A.T.A. (Air)

UN1263, PEINTURE, 3, II

I.M.D.G. (Vaisseau)

UN1263, PEINTURE, 3, II

Polluant marin : oui

15. INFORMATION DE CONTRÔLE

Inventaires internationaux

TSCA : Toutes les substances chimiques dans cette matière sont incluses sur ou exemptées d'énumérer sur l'Inventaire TSCA de Substances Chimiques.

Règlements fédéraux américains

SARA 302 : Personne

SARA 311/312 Catégories de Hasard : Aigu : Oui, Feu : Oui, Chronique : Oui (40 CFR 370)

SARA 313 Catégories de Hasard :

<u>Nombre de CAS</u>	<u>Nom constituant</u>	<u>Wt. %</u>
91-20-3	Naphtalène	≤1.3 %
98-82-8	Cumene	≤0.2 %
95-63-6	1,2,4-Trimethylbenzene	≤0.2 %
108-88-3	Toluène	≤0.2 %

CWA (Nettoient l'acte D'eau) : Ce produit contient des hydrocarbures pétroliers et peut être soumis au règlement par Section 311 de l'acte D'eau Propre et de l'acte de Pollution par les hydrocarbures. Les libérations du produit dans ou menant aux eaux de surface doivent être annoncées au Centre de Réponse national à 1-800-424-8802.

Information d'acquiescement d'État supplémentaire

Californie :

Avertissement : Ce produit contient le produit chimique suivant (s) énuméré par l'État de la Californie sous l'Eau potable Sûre et l'acte d'Exécution Toxique de 1986 (la Proposition 65) comme étant connu provoquer le cancer, les anomalies congénitales ou d'autre mal reproducteur.

Naphtalène – cancérigène

Cumene - cancérigène

Toluène – toxine du développement

Le droit d'États de savoir :

Hydrocarbure pétrolier, CAS# 64742-95-6 : Pennsylvanie, New Jersey.

Naphtalène, CAS# 91-20-3 : New Jersey, Illinois, Minnesota, Pennsylvanie, Rhode Island, New York, Massachusetts.

1,2,4-Trimethylbenzene, CAS# 95-63-6: New Jersey, Illinois, Minnesota, Pennsylvanie, Rhode Island, Massachusetts.

Cumene, CAS# 98-82-8: New Jersey, Pennsylvanie.

Toluène, 108-88-3: New Jersey, Pennsylvanie.

Information d'étiquette d'EPA américaine : aucune donnée

16. D'AUTRE INFORMATION

Classification de HMIS :

Risque pour la santé : 2*

Inflammabilité : 3

Hasards physiques : 0

Estimation de NFPA :

Risque pour la santé : 2

Feu : 3

Hasard de réactivité : 0

Date d'émission : le 23 mars 2017

Date de révision : le 23 mars 2017

Note de révision : reconsidéré et actualisé

Date de Version Précédente : le 9 août 2016

Démenti

L'information fournie dans cette Fiche de données de Sécurité est correcte à la meilleure de notre connaissance, information et conviction à la date de sa publication. L'information donnée est conçue seulement comme un guide pour la manipulation sûre, utilisez, le traitement, le stockage, le transport, la disposition et libérez et ne doit pas être considéré la spécification de qualité ou une garantie. L'information s'entend seulement à la matière spécifique désignée et peut n'être valide pour une telle matière utilisée dans la combinaison avec aucun autre matériel ou dans aucun processus, à moins que ne spécifié dans le texte.

Fin de Fiche de données de Sécurité